



Hommage à Gérard Cabrol	1
Mutac s'adapte et garde le cap	1
Assemblée Générale	2
Développement à 5 ans	3
Un nouveau Directeur Général	3
Nouveautés	3
Devenez Délégué(e)	4
Parrainage	4

MUTAC S'ADAPTE ET GARDE LE CAP

Adieu Gérard



Gérard Cabrol nous a quittés. Avec lui, c'est un maillon de la chaîne qui s'en est allé, et la tristesse est dans les cœurs. La nouvelle qui a aussitôt circulé à travers toute la France nous a bouleversés. Ses nombreux amis ont été atterrés par sa mort brutale. Pour nombre d'entre nous, Gérard et Mutac sont pour toujours indissociables.

Quand Gérard a pris la barre en 1983, Mutac était un frêle esquif comptant 2000 adhérents.

Par touches successives, il l'a modifié, renforcé. C'est avec lui que s'est développée la palette des garanties et qu'a été doublée la prestation en cas de décès par accident. Avec lui aussi ont été obtenues l'ouverture à toutes formes d'obsèques et l'introduction des services d'assistance, la mise en œuvre du tiers payant et le partenariat avec les services funéraires publics et de l'économie sociale.

Il a bâti un Siège National pour notre Mutuelle et lui a donné l'assise, l'ampleur et la notoriété qu'elle connaît actuellement.

Pour faire les choix qui s'imposaient et adopter les politiques qui ont assuré le succès de Mutac, les conseils d'administration successifs se sont appuyés sur ses avis éclairés. Sa volonté farouche, sa démarche réfléchie, prudente, anticipatrice, lui ont permis de donner, toujours au bon moment, l'impulsion nécessaire pour faire face aux difficultés conjoncturelles.

Aujourd'hui le navire fend l'eau avec aisance et emporte à son bord près de 40 000 adhérents.

Gérard a su maintenir la barre fermement, former son équipage avec sagesse.

Il restera longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs. Ceux qui poursuivront l'aventure pour barer Mutac vers l'avenir, sauront se souvenir du premier capitaine.

Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, celui qu'il aurait lui-même voulu, est de hisser les voiles pour mener Mutac vers des horizons nouveaux et prospères.

Mutac qui a 30 ans cette année, traverse une période de grands changements. Changement humain tout d'abord avec la nomination de Bernard Saguy comme nouveau Directeur Général suite à la disparition brutale de Gérard Cabrol. Changement dans le fonctionnement ensuite, pour adapter notre mutuelle aux dispositions du nouveau code de la Mutualité. Celui-ci a imposé une refonte complète des statuts et des règlements mutualistes des garanties qui ont été adoptés le 5 octobre dernier en assemblée générale. Vous trouverez, joints à cette lettre d'information, les nouveaux règlements mutualistes des garanties que vous avez souscrites à Mutac. Vous trouverez également les points les plus importants des nouveaux statuts. Pour obtenir ces derniers en intégralité, il suffit de téléphoner au 04 67 06 09 09 ou d'écrire à " Mutac, 4 rue Professeur Emile Forgue, 34070 Montpellier " ou encore d'envoyer un courrier à contact@mutac.com.

Changement stratégique enfin, puisque le plan de développement de Mutac entre en phase opérationnelle dès cette année. Vous en découvrirez prochainement les premières actions qui concourent toutes à la réalisation d'un même objectif : vous apporter des services et des prestations sans cesse améliorés.

Andrée BARBOTEU
Présidente

